LA DÉCENNIE DES PERSONNES D'ASCENDANCE AFRICAINE, UNE PERSPECTIVE QUÉBÉCOISE

Ricardo Gustave est candidat à la maîtrise en sociologie à l'UQAM et chargé de mobilisation des connaissances à Parole d'excluEs sur les enjeux de racisme et de discrimination systémiques. Il a participé à la rédaction du mémoire coordonné par Parole d'excluEs intitulé *Droit à la ville : Montréal-Nord entre disparités territoriales et racisme systémique vécu*, dans le cadre de la consultation publique sur le racisme et la discrimination systémiques menée par l'Office de Consultation Publique de Montréal (OCPM). Il est l'un des membres fondateurs du Regroupement des Professionnel.le.s pour la Réussite des Jeunes (RPRJ), un organisme communautaire visant à accompagner les jeunes dans leur parcours scolaire. Ses engagements en faveur de la justice sociale et des droits humains l'amènent à siéger au conseil d'administration et au comité exécutif de l'organisme de coopération internationale Alternatives.

Cadre corporatif et agent communautaire, analyste d'affaires et chargé de projet senior dans le secteur financier depuis 20 ans, **Didier Boucard** a également initié et développé plusieurs entreprises locales. Présentement, il s'implique à resserrer les liens entre les communautés racisées et épauler les efforts pour renforcer les infrastructures de ces dernières

Bochra Manaï est chercheure et professionnelle du milieu communautaire. Directrice générale de Parole d'excluEs, organisation qui promeut la mobilisation citoyenne à Montréal-Nord à des fins de transformation sociale et territoriale. Auteure de *Les Maghrébins de Montréal* aux PUM, elle s'intéresse aux enjeux d'altérité dans la ville, aux enjeux d'immigration, de cohabitation interethniques et aux dynamiques d'exclusion et d'inclusion dans les quartiers urbains.

ASSUMER LA DÉCENNIE DES AFRO-DESCENDANTS AU CANADA

L'ONU a déclaré par la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine que les droits de ces citoyenNEs de par le monde méritent d'être protégés. Prévue pour une période allant de 2015 à 2024, cette Décennie internationale vise à reconnaître les droits et à mettre en place une multitude d'actions visant 1) la reconnaissance, 2) la justice et 3) le développement. « C'est aujourd'hui une journée importante pour le Canada. Grâce à notre engagement à l'égard de la Décennie internationale, nous pourrons mieux relever les défis concrets et particuliers auxquels les Canadiens noirs font face. De cette façon, nous irons de l'avant vers un pays plus juste et plus inclusif. », souligne Justin Trudeau, le 30 janvier 2018. En introduisant ainsi la Décennie, le premier ministre du Canada reconnaît qu'il existe des spécificités à la condition noire au Canada, bien que le pays se présente souvent comme un espace moins *raciste* que son voisin étasunien, où les relations entre les populations noires et blanches seraient moins basées sur la race. Et pourtant, comme l'évoque Robyn Maynard dans *NoirEs sous surveillance*, le Canada a été une terre de reproduction de l'esclavage et des conditions du racisme institutionnel, et le Québec n'est pas en reste (Maynard, 2018).

D'après la sociologue Myrlande Pierre, « la taille des communautés noires au Canada a doublé, passant de 573 860 membres en 1996 à 1 198 540 en 2016. » (Pierre, 2019). Ces populations noires résidaient à près de 52 % en Ontario. Les

populations noires ont vu leurs régions d'origines se transformer. En plus des communautés noires historiquement présentes au pays, les immigrants noirs arrivés au Canada avant le recensement de 1981 sont majoritairement nés soit en Jamaïque, soit en Haïti. Les principaux pays de naissance des immigrants noirs récents, soit ceux arrivés entre 2011 et 2016, sont : Haïti, le Nigéria, la Jamaïque, le Cameroun et la République démocratique du Congo. (Statistique Canada, 2019). La taille de la population noire au Canada n'est donc pas négligeable.

QUEL SOUTIEN AUX INITIATIVES MENÉES PAR LES COMMUNAUTÉS NOIRES ?

Parmi les effets de la Décennie internationale, figure l'enjeu du financement des organismes et organisations. Ainsi, plusieurs fonds ont été dédiés aux communautés noires. En plus des programmes destinés à financer les enjeux de racisme par le Fond Antiracisme à l'échelle fédérale, les enjeux d'entrepreneuriat, de santé mentale ou de développement des jeunes ont fait l'objet d'appuis financiers. Par exemple, le Canada a mis en place un appel intitulé *Promouvoir l'équité en santé : Fonds pour la santé mentale des communautés noires* qui a pour objectif de révéler les enjeux de santé mentale et la nécessité de considérer les effets des conditions de vie et du racisme sur les individus. Si les financements canadiens semblent assumer le devoir de reconnaissance des conditions vécues par les populations noires, l'on peut se demander quel est le pendant québécois à ces financements. Quels fonds existent et sont utilisés afin de reconnaître les réalités québécoises des populations noires ? Les initiatives reconnues dans le cadre de la décennie des Afro-descendants au Canada seraient au Québec, bien plus qu'ailleurs, dépendantes des pressions que peuvent exercer les élu.e.s issu.e.s de ces communautés noires. En effet, même s'il existe sans conteste des projets appuyés pour *inclure* ou pour appuyer *la diversité*, seul l'entrepreneuriat ou les enjeux de sécurisation peuvent être soutenus financièrement par les autorités publiques au Québec.

LA *CONDITION NOIRE* AU QUÉBEC

Au Québec, 319 230 citoyenNEs sont considéréEs comme appartenant aux communautés noires et plusieurs générations sont considérées dans ces statistiques. Le fait d'être noir au Québec revêt une spécificité expérientielle importante. Les collectivités noires sont reliées à une histoire complexe, faite d'une racialisation des rapports sociaux et de potentielles dominations économiques incarnées par une relégation à des niches professionnelles ou à des quartiers urbains défavorisés, autant qu'elle peut révéler une culture de résistance sociale, économique et culturelle.

Bien que l'expérience d'être noir au Québec ne peut se résumer à la racialisation, certains enjeux vécus consolident la condition noire dans la Province : les enjeux entre autres de profilage racial, de l'inéquité face à la justice, des inégalités systémiques du point de vue économique et social, ou encore le manque de représentation dans la sphère politique et dans d'autres instances décisionnelles.

Les données de recensement de 2006 présentées par Statistique Canada s'attachent à montrer que la population noire au Québec affiche un taux d'emploi inférieur et un taux de chômage presque deux fois plus élevé comparativement à l'ensemble de la population (13,5 % contre 7,0 %). Loin de jouir une situation économique satisfaisante, le revenu moyen de la population noire est inférieur à la population québécoise (22 882 $ contre 34 074 $). Pareille situation est observée aussi quand il s'agit de revenu médian de la population noire comparé à la population québécoise : 18 071 $ contre 24 430 $ (Statistique Canada, 2006). Par ailleurs, selon un rapport remis au Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM), en août 2019, les Noirs et les autochtones ont plus de chance d'être interpellés par les agents du SPVM, soit 4 à 5 % fois plus de probabilité, que les personnes blanches (Victor, Hassaoui et Mulone, 2019).

La condition noire au Canada et au Québec permet d'illustrer le racisme systémique dont sont victimes les minorités et les populations autochtones. Être noirE au Québec se confronte souvent au déni des institutions et à une forme de déni qu'Émilie Nicolas analyse comme *la naïveté originelle* dans son texte *La naïveté originelle dont se réclame le Québécois nourrit-elle le déni d'un colonialisme bien de chez nous ?* (Nicolas, 2020).

Cette forme de déni a été particulièrement mise au jour lors de la controverse entourant le spectacle SLĀV au Québec, en juin 2018. Intervenant sur Radio Canada à propos de l'accusation d'appropriation culturelle dont fait l'objet le spectacle de Robert Lepage, Ricardo Lamour s'interroge sur le peu d'intérêt du gouvernement d'alors pour la Décennie internationale des personnes afro descendantes en ces termes :

> « [...] au niveau provincial Philippe Couillard, dont l'ancêtre Guillaume Couillard possédait lui-même un esclave du nom d'Olivier Lejeune, comment se fait-il qu'il tarde à faire en sorte qu'il y ait des soutiens, du soutien au niveau du financement qui puisse percoler notamment au Conseil des Arts et Lettres du Québec et au niveau de nos autres sociétés d'État, comme Télé-Québec et etc. » (Lamour, juin 2018)

Cette citation de l'artiste et entrepreneur social jette une lumière crue sur la capacité du Québec à se saisir des enjeux vécus par les communautés noires. Elle est exemplaire, car elle souligne le déni québécois à reconnaître les conditions spécifiques des populations noires et minoritaires en général.

LES VILLES, LIEU DE PRÉDILECTION DE LA RECONNAISSANCE DES APPORTS SOCIO-HISTORIQUES DES COMMUNAUTÉS RACISÉES OU IMMIGRANTES

CONTRIBUTION HISTORIQUE DES NOIRS ET RECONNAISSANCE AU CANADA ET AU QUÉBEC

La contribution des Afro-canadiens débute dès les balbutiements de la Nouvelle-France. En effet, Mathieu Da Costa est arrivé en Nouvelle-France en 1608 pour aider Samuel de Champlain et les français à communiquer avec les autochtones. Plusieurs vagues d'immigrants suivirent à travers les siècles, dont les loyalistes après la guerre civile américaines et les esclaves à travers le Underground Railroad. D'ailleurs plusieurs espaces reconnaissent déjà la contribution des Afro-descendants au Canada : notamment les sites de St. Catharines, Uncle Tom's Cabin Historic Site, Chatham-Kent, Buxton National Historic Site, Chatham-Kent, St-Lawrance Hall en Ontario en plus d'Africville à Halifax en Nouvelle Écosse, entre autres sites établis depuis de longue date.

LE QUÉBEC RECONNAÎT-IL ASSEZ LA CONTRIBUTION DES NOIRS ?

Étrangement, le Québec se fait timide malgré l'importance cruciale des Noirs dans son histoire. Par exemple, parmi les sites importants de la ville de Montréal, la Maison d'Haïti est un joyau installé dans l'est de la Métropole. La trajectoire d'installation des diverses vagues d'immigrants haïtiens a mené à la mise en place de la Maison d'Haïti dans cette partie de la ville, permettant de transformer une initiative communautaire en une institution centrale. Or, la contribution des Noirs de la ville pourrait également prendre place dans l'ouest, reconnaissant ainsi la présence de citoyens ancrés depuis des centaines d'années, et ce avant la venue des immigrants haïtiens.

POUR UNE RECONNAISSANCE DES AFRO-CANADIENS À MONTRÉAL : LA PETITE-BOURGOGNE OU LE CŒUR DE L'HISTOIRE AFRO-MONTRÉALAISE

LA PETITE BOURGOGNE, UN ESPACE URBAIN CLÉ POUR RECONNAÎTRE LES NOIRS DU QUÉBEC ?

La Petite Bourgogne vit les premiers habitants noirs s'agglomérer dans les années 1820. Rejetés par les églises protestantes et les autres associations majoritairement blanches, ils créèrent leurs propres institutions dont le Coloured Women's Club of Montreal, le Union Congregational Church, Universal Negro Improvement Association (UNIA) et le Negro Community Centre (NCC). C'est, entre autres, grâce au jazz que leurs contributions propulsent la ville sur la scène mondiale. Le bar Rockhead's Paradise, qui faisait vibrer le quartier, fit de Montréal l'une des trois grands centres nord-américains de cette musique avec Chicago et Nouvelle-Orléans. Les noms qui traversèrent la frontière figurent parmi les géants, dont Armstrong, Billie Holiday, Ella Fitzgerald, Lead Belly, Nina Simone, Fats Waller, Dizzy Gillespie ou Sammy Davis Jr. C'est dans ce terroir fertile que le Festival de Jazz de Montréal a pu se développer à partir de 1980 pour devenir le plus grand festival de jazz au monde et assurément une fierté de tous les Montréalais.

Aujourd'hui, avec les processus de transformation urbaine des territoires du centre-ville de la métropole, la Petite Bourgogne a vu nombre de ses résidents noirs, historiquement présents, partir pour d'autres espaces. Du point de vue de l'importance symbolique du territoire, il est impératif de se demander comment est reconnue désormais cette riche histoire. En dehors des messages de reconnaissance toponymique, incluant les noms de rues, des parcs ou des places, et des plaques obscures ou des archives scellées de l'Université de Concordia, où et dans quelles institutions cette culture vibrante trouve-t-elle place ?

À l'instar des institutions mémorielles, telles que le Centre Segal de l'espace Cummings ou la Casa d'Italia, abritant des expositions permanentes sur les communautés juive et italienne de Montréal et du Canada, quels espaces montréalais permettraient de rendre justice à l'histoire et à l'impact des communautés noires ? Dans cette perspective, la Petite Bourgogne serait l'endroit de prédilection pour démontrer l'importance des Noirs du Québec tant aux Québécois et Montréalais qu'aux nombreux touristes visitant la Ville pour les bienfaits du multiculturalisme. En cette décennie des Afro-descendants, la reconnaissance des Noirs du Québec ne passe-t-elle pas par la mise en place d'un espace mémoriel au Québec ?

Dans les sociétés libérales, les communautés minoritaires passent soit par la reconnaissance symbolique des communautés, soit par des initiatives qui visent la redistribution socio-économique (Honneth et Frazer, 2003). Une perspective antiraciste qui relie et réconcilie ces positions admet la nécessité d'une *reconnaissance réelle* (Manaï, 2015), notamment *dans* et *à travers* les institutions (Manaï et Bensiali, 2019). La décennie des Afro-descendants est une occasion rêvée de lier la condition noire à la reconnaissance symbolique des communautés noires du Québec, et Montréal est en cela le terrain de jeu idoine. À l'heure où le Québec pourrait voir une femme noire se hisser à la tête du Parti Libéral du Québec, il semble plus que jamais nécessaire de saisir la complexité des conditions noires pour en exercer non seulement une reconnaissance, mais aussi et surtout une émancipation réelle.

RÉFÉRENCES

Armony, Victor, Mariam Hassaoui et Massimiliano Mulone, 2019, aout. *Les interpellations policières à la lumière des identités racisées des personnes interpellées : Analyse des données du Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM) et élaboration d'indicateurs de suivi en matière de profilage racial*, Rapport final remis au SPVM, 134 p. spvm.qc.ca/upload/Rapport_Armony-Hassaoui-Mulone.pdf.

Frazer, Nancy et Axel Honneth, 2003. *Redistribution or recognition ? A Political-Philosophical Exchange*, New York, Verso, 276 p.

Lamour, Ricardo, 2018, 4 juin. « SLĀV » : une controverse évitable ? [entrevue]. Dans *24/60*. Société Radio-Canada. Consulté le 10 mars. ici.radio-canada.ca/tele/24-60/site/episodes/410839/canicule-morts-slav-esclavage-adolescents-grotte.

Manaï, Bochra, 2015. Mise en visibilité de l'ethnicité maghrébine à Montréal. Le cas du Petit-Maghreb. *Diversité urbaine* 15, no 1 : 109-124. https://doi.org/10.7202/1037874ar.

Manaï, Bochra et Célia Bensiali, 2019. Penser l'antiracisme au quotidien. Dans L. Rachedi et B. Taibi (dir.), *L'intervention interculturelle* (3e éd.). Montréal : Gaëtan Morin/Chenelière Éducation

Maynard, Robyn, 2018. *NoirEs sous surveillance : Esclavage, répression et violence d'État au Canada* [trad. Catherine Ego], Montréal, Mémoire d'encrier, 456 p.

Ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles, 2010. *Portrait statistique de la population noire recensée au Québec en 2006*. Gouvernement du Québec. Compilation spéciale tirée de Statistique Canada. www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/publications/fr/diversite-ethnoculturelle/com-noire-2006.pdf.

Nations Unies, 2014, 7 fév. 68e session. *Résolution A/RES/68/237, 2013. Proclamation de la Décennie internationale des personnes d'ascendance africaine*, sur le site des Nations Unies. https://undocs.org/fr/A/RES/68/237.

Nicolas, Émilie, 2020, hiver. Maîtres chez l'Autre, *Revue Liberté*, no. 326, sur le site Revue Liberté. Consulté le 5 mai 2020. revueliberte.ca/article/1430/Maîtres_chez_l_Autre.

Pierre, Myrlande, 2019, 29 mars. Les Noirs du Canada : Éradiquer le racisme structurel, sur le site *Options politiques*. Consulté le 10 avril 2020. https://policyoptions.irpp.org/fr/soumission-darticles-a-options-politiques.

Statistique Canada, 2019. *Diversité sur la population noire au canada : un aperçu*, produit no 89-657-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 22 p. https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-657-x/89-657-x2019002-fra.pdf.